



Pour lutter contre des idées reçues ...

« L'Eglise est riche et n'a pas besoin d'argent »

Cette opinion est contraire à la réalité marquée notamment par les difficultés économiques que connaissent de nombreux diocèses. L'Eglise ne vit que des dons. La prétendue richesse de l'Eglise est une pure mais tenace illusion. Cette idée provient souvent des bâtiments (églises, salles...) qui génèrent en fait des coûts d'entretien importants. En effet, un diocèse ne peut durablement posséder d'immeubles de rapport. Il n'a le droit de posséder que des immeubles nécessaires à ses propres activités qui génèrent des dépenses conséquentes : réfections, entretiens, impôts... N'oublions pas que les églises et bâtiments construits depuis 1905 (loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat) sont à la charge des paroisses et des diocèses.

« Je donne déjà beaucoup à l'Eglise (quêtes, inscriptions au caté...), ce n'est pas la peine de donner au Denier »

Il est vrai que de nombreux catholiques se montrent très généreux envers leur Eglise. Mais il faut comprendre que chaque ressource a son objectif spécifique. Le Denier de l'Eglise sert à couvrir les « dépenses de personnel » du diocèse : salaires et traitements des prêtres et des salariés laïcs. C'est seulement notre contribution au Denier de l'Eglise qui permet à toutes ces personnes de vivre décemment et d'assurer leur mission.

« L'Eglise perçoit des subventions de l'Etat et du Vatican »

Lorsqu'on leur demande d'indiquer quelles sont les ressources de l'Eglise, de nombreux Français ont des opinions de ce type, en désaccord total avec la réalité. Ainsi, alors que l'Eglise catholique en France représentée juridiquement par les Associations diocésaines, ne bénéficie d'aucune aide ou de subvention de la part du Vatican, 75 % des Français pensent le contraire. De même, si l'Eglise ne bénéficie plus depuis 1905 d'aides ou de subventions directes de l'Etat, 58 % des Français ont encore une idée différente (source : sondage réalisé pour la Conférence des Evêques de France).

« Il y a de moins en moins de prêtres donc ce n'est plus la peine de donner »

Il ne faut pas oublier que le Denier sert aux prêtres de l'ensemble des unités pastorales, à tous les prêtres du diocèse, y compris les nombreux prêtres âgés vivant en maison de retraite. Par ailleurs, les dons permettent également de couvrir les salaires des employés laïcs du diocèse.

« Ces campagnes de communication coûtent très cher »

Les frais de campagne et de gestion ne représentent dans le diocèse de Besançon que 3 % de la collecte. Ce pourcentage est beaucoup plus faible que dans les autres associations grâce notamment aux efforts des bénévoles dans les unités pastorales. Les coûts sont aussi très étudiés. Ainsi, un ensemble « tract + enveloppe » coûte 8 centimes d'euros. Même si il faut parfois en distribuer 100 pour convaincre un nouveau donateur, le coût est alors de 8 euros pour un don moyen de 67 euros. Il ne faut donc pas hésiter à communiquer largement.

« L'Eglise sollicite trop souvent les gens pour leur demander de l'argent »

En fait, l'Eglise communique peu. D'ailleurs, 70% des Français estiment qu'elle ne parle pas assez clairement de sa situation financière. En fait, près des deux tiers de nos compatriotes estiment ne pas être trop sollicités par l'Eglise (sondage réalisé pour la Conférence des Evêques de France).